Demeurant a la garde qui a dit etre [illegible] de la [illegible] et ont dit ne [illegible] signer

Constaté par moi soussigné Notaire a la garde faisant les fonctions de l'état civil soussigné

[illegible]

---

Raymond Grue

Mairie de la garde

Canton de Toulon

Du 2 Juin [illegible] de la [illegible]

Acte de deces de Louis Raymond Grue fils de François age [illegible] et de Marie Ardouin, ici domicilié, Demeurant a la garde.

Sur la declaration a Nous faite par le sieur Jean Ardouin, Cultivateur Demeurant a la garde qui a dit etre parent du defunt Et d'honneur Ardouin, proprietaire Cultivateur Demeurant a la garde qui a dit etre parent du defunt et ont dit ne savoir signer.

Constaté par Nous soussigné Maire de la garde faisant les fonctions de l'état civil soussigné

[illegible]